

Monsieur le Médecin Conseil,

Je reviens vers vous à la suite de votre courrier du 8/02/2022.

Je souhaiterais que vous précisiez les informations qui vous manquent pour ouvrir le dossier « Maladies Graves ».

Je vous ai fait parvenir :

- Le 24/01/2022, un rapport de l'hématologue (DR Graux) qui fournissait le résultat de la ponction de moelle faite le 09/12/2021. Ces résultats ont permis de poser le diagnostic de Cancer de la moelle nécessitant une Allogreffe comme traitement.
- Le 03/02/2022, le questionnaire « Maladies Graves » de la DKV reprécisant le diagnostic de Cancer de la moelle ; maladie reprise dans votre liste d'affections assurées.

Actuellement, une recherche d'un donneur de moelle le plus compatible est en cours. La date d'hospitalisation n'a pas encore été fixée ; elle est envisagée fin mars.

En attendant je dois me rendre tous les 15 jours chez l'hématologue à l'hôpital de jour de Mont-Godinne afin de faire une prise de sang pour contrôler la formule sanguine et la compenser si nécessaire. A chaque visite je passe ma médicard.

Dès que la date d'hospitalisation sera fixée, je vous en informerai.

Merci de donner suite à mon mail et de m'informer des documents qui vous manquent

Bien à vous

Fr Grimard

0476/647474

fr.grimard@gmail.com